

25 nov 2004 -01:00

Réaction du Ministre De Gucht après les élections présidentielles en Ukraine

Le Ministre De Gucht s'en tient fermement à la position de l'Union européenne après les élections présidentielles en Ukraine qui n'ont pas été conformes aux règles démocratiques en vigueur, selon, entre autres les observateurs de l'OSCE.

Le Ministre De Gucht s'en tient fermement à la position de l'Union européenne après les élections présidentielles en Ukraine qui n'ont pas été conformes aux règles démocratiques en vigueur, selon, entre autres les observateurs de l'OSCE.

Bruxelles, le 25/11/2004 Le Ministre De Gucht s'en tient fermement à la position de l'Union européenne après les élections présidentielles en Ukraine qui n'ont pas été conformes aux règles démocratiques en vigueur, selon, entre autres les observateurs de l'OSCE. Le Ministre affirme clairement que les 25 Etats Membres n'accepteront pas les résultats d'élections trafiqués. Ces résultats doivent bien être évalués pour exclure toute fraude. Il s'agit, selon le Ministre, de ne pas s'ingérer dans le conflit entre les deux candidats, mais de s'assurer que celui qui a été élu par le peuple en Ukraine, puisse également exercer le pouvoir. Le Ministre De Gucht appelle les deux parties à solutionner le différend de manière pacifique et en concertation. Tout appel à la violence ou toute répression seront fermement condamnés par la communauté internationale. La visite du Ministre De Gucht à Kiev, prévue le 21 décembre prochain, sera évaluée en fonction de l'évolution sur place.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be